

AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME REGIONALE DE DIALOGUE ENTRE ACTEURS NON ETATIQUES CONTRIBUANT À LA MISE EN ŒUVRE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE

I. OBJET DE LA CONSULTATION

Les acteurs non étatiques des pays de mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel (IGMVSS) allant de l'Océan Atlantique à l'Océan Indien expriment depuis plusieurs années le besoin de travailler ensemble de façon mieux coordonnée, et de faire reconnaître leur contribution à ce chantier d'intérêt continental.

L'ONG SOS SAHEL a été mandatée par les acteurs non étatiques et par le hub de la Grande Muraille Verte auprès de l'Union Africaine pour fournir les outils nécessaires à ce dialogue, et lance cet appel d'offre pour recruter un développeur ou une équipe de développeurs web et mobile pour concevoir et développer cette plateforme collaborative.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'IGMVSS est une initiative phare pour la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063, L'Afrique que nous voulons dont s'est doté de l'Union Africaine pour guider son développement. Depuis son adoption en 2007 par les chefs d'État et de gouvernements de l'Union africaine, l'IGMVSS est mise en œuvre par une multitude de partenaires, à travers de nombreuses initiatives indépendantes. Parmi ces initiatives on peut citer : (i) le Plan quinquennal d'action 2016-2020 de l'Agence panafricaine de la GMV, (ii) le Programme Sahel et Afrique de l'Ouest financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et la Banque mondiale et mise en œuvre par les pays avec l'appui technique du Le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), (iii) le projet « Front Local Environnemental pour une Union Verte » mis en œuvre par le Mécanisme mondial de la Convention des Nations unies pour la lutte contre la désertification), (iv) le projet « Action contre la désertification » mis en œuvre par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), (v) les projets mis en œuvre par les ONG et OSC tant africaines qu'internationales (SOS SAHEL, Scienza per amore, etc.). Pour coordonner ces efforts, la Commission de l'Union Africaine et l'ensemble de la communauté de la Grande Muraille Verte ont élaboré en 2017, un cadre stratégique commun fixant les objectifs et les résultats attendus de l'IGMVSSI.

Depuis cette date, de nouveaux pays d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Est et d'Afrique Australe ont rejoint l'initiative. Actuellement vingt-huit pays du continent se sont approprié cette approche dynamique par laquelle l'Afrique relève le défi du développement des zones arides.

Très vite les organisations de la société civile ont souligné l'importance de coordonner les actions en cours et de renforcer les liens entre les différents types d'acteurs contribuant chacun à sa manière à la réalisation de la vision de la Grande Muraille Verte. C'est dans cette optique qu'en octobre 2012, la société civile a organisé sous le thème : « Société civile et Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel : s'approprier l'initiative et mobiliser », un atelier régional¹ à Ouagadougou, Burkina Faso. Cet atelier, ayant réuni plus d'une cinquantaine de participants venus des pays de la GMV et d'Europe, avait pour objectif d'aider les acteurs de

¹ Voir en annexe la Déclaration des organisations de la société civile sur l'Initiative Africaine Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (GMVSS)

la société civile à s'approprier la vision de l'initiative et à identifier les modalités de leur implication dans sa mise en œuvre. L'atelier a abouti à une feuille de route² marquant le début d'une mobilisation effective de la société civile pour la Grande Muraille Verte.

À Dakar en 2016 lors d'une conférence sur la Stratégie harmonisée de l'IGMVSS, les partenaires de la société civile ont lancé l'appel de Dakar demandant la reconnaissance officielle et le renforcement de l'implication de la société civile pour renforcer la mise en œuvre de l'IGMVSS. Pour mettre en œuvre l'appel de Dakar, l'UICN, l'ONU Environnement et la GMV ont organisé en juillet 2018 à Ouagadougou, un forum international regroupant plus d'une centaine de participants venus des pays de la GMV. Les représentants des États partenaires de la GMV, des organisations de la société civile, des organisations communautaires, des collectivités locales, des partenaires au développement, etc. y ont travaillé sur les rôles de la société civile dans l'Accélération de la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte. À Ouagadougou les participants, qui depuis 2013 se connaissent mieux et nourrissent le projet de valoriser leurs relations, ont insisté sur l'urgence d'aller à des solutions concrètes parmi lesquelles la création d'une plateforme régionale et d'un mécanisme pérenne pour faciliter la communication, la gestion des connaissances et la mise à l'échelle de leurs activités. Cette plateforme régionale s'inscrit dans un contexte où :

- ✓ Les acteurs partagent une identité géographique claire autour de la GMV ;
- ✓ Une multitude d'acteurs de différentes catégories : ONG, groupements, faitières, réseaux, entreprises, etc... travaillent à des objectifs communs mais ne se connaissent pas ;
- ✓ Une profusion d'informations, de sites, de publications, de déclarations, d'outils,... existe déjà auxquels l'accès mérite d'être facilité ;
- ✓ Les acteurs ont des besoins communs (connexion entre acteurs, accès à l'information - coordination entre gouvernement et société civile, appui à la sensibilisation, au renforcement de capacités).

C'est dans ce contexte que s'inscrit la création de la Plateforme régionale des acteurs non étatiques contribuant à la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte.

III. OBJECTIFS DE LA CREATION DE LA PLATEFORME

À Ouagadougou les acteurs soutenant la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte ont approuvé la création d'un outil dont les spécifications sont regroupées en annexe I. Les principaux objectifs de la plateforme sont développés ici :

- Révéler la présence, les réalisations, la force, la pertinence et la portée des approches des acteurs ;

La mise en œuvre des objectifs de la Grande Muraille Verte nécessite une gamme d'actions dans les domaines des infrastructures de production, de la production agricole, de la transformation des produits, de la commercialisation, de la fourniture de services, de conseil, de recherche agricole,... Ces actions sont mises en œuvre et soutenues par un grand nombre de types d'acteurs, groupements de producteurs et leurs unions, associations locales, ONG nationales et internationales, autorités décentralisées, entreprises du secteur privé, etc... Ces nombreux acteurs méritent d'être mieux connus, localisés. Même si ce ne sont pas des acteurs d'envergure nationale ou régionale, le nombre des acteurs travaillant dans le Sahel rend leur action significative.

La plateforme donne accès à un ensemble de données sur les acteurs contribuant à la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte. Elle doit permettre de visualiser les acteurs sur le territoire dans lequel ils opèrent et de quantifier le nombre d'acteurs actifs et leurs réalisations par pays, par domaine d'activité, par catégorie.

- Rapprocher les acteurs de différents secteurs dans les pays ayant adhéré à l'initiative de la Grande Muraille Verte. Cette liste est susceptible d'évoluer dans le temps ;

² Voir en annexe les Recommandations du forum de la Grande Muraille Verte et de la Société Civile – juillet 2018

Tous ces acteurs se connaissent peu, interagissent peu entre eux, même lorsqu'ils sont proches géographiquement les uns des autres.

À l'aide de différents outils web et mobiles la plateforme doit permettre aux acteurs, d'identifier autour d'eux et à distance, les partenaires dont ils ont besoin, qui leur ressemblent, par catégorie et domaine d'expertise, entre autres.

- Permettre un fonctionnement en réseau, d'acteurs porteurs d'une même vision du développement sahélien ;

Les acteurs sont porteurs d'initiatives variées et sont confrontés à des contraintes d'ordres technique, économique ou institutionnel comparables à travers la région pour lesquelles ils recherchent des interlocuteurs avec qui dialoguer, échanger des informations pour progresser.

La plateforme offre des espaces de dialogue, d'échanges d'idées, de documents, sur des thématiques ciblées. Ces espaces de dialogue peuvent être permanents, d'autres plus ciblés à l'occasion d'évènements d'intérêt particulier (conférences régionales, conventions internationales, dialogues politiques nationaux,...)

- Accroître la participation de tous les acteurs à la mise en œuvre de la GMV ;

Les acteurs sont à la recherche d'opportunités pour développer leurs activités, mettre en œuvre leurs compétences, intensifier leur effort.

La plateforme permet d'accéder aux informations publiques susceptibles de porter leurs actions (politiques, programmes, projets, plans et stratégies,...) et informe les acteurs sur les évènements à venir, sur les opportunités sociales, économiques, financières postées par les partenaires institutionnels, techniques et financiers (tels que les appels d'offre).

- Permettre à chaque acteur de partager ses expériences de bonnes pratiques en matière de gestion durable des terres ainsi que les approches visant à améliorer les moyens d'existence des populations rurales des pays de la Grande Muraille Verte ;

Les acteurs sont souvent porteurs de réalisations dignes d'intérêt, d'approches novatrices, décrites dans des produits de communication plus ou moins élaborés. Ces produits sont de nature à mieux faire comprendre l'intérêt et la portée de leurs réalisations.

La plateforme donne un accès direct aux meilleurs produits de communication proposés par les acteurs, classés par catégories et permet d'accéder indirectement aux sites des acteurs.

IV. RESULTATS ATTENDUS

Ainsi la plateforme régionale combine un ensemble d'outils web et mobiles interactifs permettant à une variété d'acteurs travaillant aux objectifs de la Grande Muraille Verte, dans les pays de mise en œuvre de la Grande Muraille Verte de :

- créer des liens entre les acteurs de terrain et les institutions pour :
 - savoir qui est où, qui fait quoi, où, comment, combien
 - mieux coordonner les acteurs et jouer les synergies
- donner de la visibilité aux acteurs de terrain, et montrer l'importance de leur action
- garder la mémoire de ce qui a été fait pour apprendre du passé, mieux anticiper, mieux coordonner
- faciliter l'accès à l'information officielle publique, aux documents de référence au niveau sous national et local (stratégies, plans de développement, PCD, PRD) pour agir sur des bases fiables, légitimes
- offrir plus de mécanismes de concertation, de dialogue, une meilleure organisation entre les acteurs de la société civile.

La plateforme est consultable par tous les acteurs en accès libre. L'accès à certaines informations et à certains espaces de dialogue et d'échanges sera limité, nécessitant un minimum d'authentification s'ils sont menés directement sur la plateforme. D'autres échanges peuvent se faire à travers des outils mobiles liés à la plateforme.

L'authentification des acteurs désirant communiquer sur la plateforme peut être considérée comme une inscription au réseau régional des acteurs non étatiques soutenant la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte. À ce titre l'authentification des acteurs doit se faire sur la base d'informations vérifiables, au nom d'organisations identifiables sur la plateforme.

V. FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME

La plateforme est un outil mis au service de tous les acteurs. La plateforme fonctionne de façon autonome et est accessible sur une adresse web et une (des) adresses mobiles propres. La plateforme est hébergée.

SOS SAHEL a été mandatée pour faire fonctionner et animer la plateforme durant les premières années de son fonctionnement. La plateforme fonctionnera à l'aide d'une équipe d'animation de deux personnes basée au bureau Afrique de SOS SAHEL à Dakar soutenue par une Chargée de Communication à temps partiel. L'équipe d'animation du réseau coordonnera une équipe de points focaux nationaux cooptés par les membres du réseau, chargés de mobiliser les acteurs et d'alimenter la plateforme dans les pays de la Grande Muraille Verte à commencer par la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, le Mali, le Burkina Faso, le Ghana, le Niger, le Nigéria, le Tchad, le Soudan, l'Éthiopie, Djibouti et l'Érythrée.

L'équipe d'animation travaillera en lien avec le hub de la Grande Muraille Verte auprès de la Commission de l'Union Africaine et les points focaux nationaux travailleront en relation avec les agences nationales de la Grande Muraille Verte.

La gestion et la mise à jour du site web et des applications mobiles seront assurées par le/la chargé(e) de communication de SOS SAHEL.

Le site Web Mobile doit donner aux utilisateurs la possibilité de :

- ✓ Créer un lien dynamique entre les multiples organisations ;
- ✓ Échanger les informations entre les organisations de base et les institutions nationales et régionales ;
- ✓ Donner de la visibilité aux acteurs et la capacité de les dénombrer : une base de données géographique des acteurs, leurs actions, leurs réalisations;
- ✓ Mesurer, visualiser la contribution de la société civile à la réalisation des objectifs de la grande muraille verte ;
- ✓ Mémoriser, comptabiliser les actions, les réalisations par pays, zone géographique, par période.

VI. PROFIL DU PRESTATAIRE

Le présent avis d'appel d'offre s'adresse aux professionnels ayant des compétences confirmées dans les applications Web dynamiques et de téléphonie mobile, des solutions informatiques de gestion des projets, des connaissances des aspects collatéraux de la conception, de la réalisation et de l'hébergement de sites Web et des applications de téléphonie mobile liées. Le prestataire travaillera en coordination et sous la supervision de SOS SAHEL International France.

Le Consultant devra avoir de bonnes capacités rédactionnelles en français et en anglais.

VII. PROCEDURES DE RECRUTEMENT

Le recrutement du consultant passe par une consultation restreinte. Les consultants soumettront une proposition technique et financière au plus tard le 12 avril 2019.

I. COMPOSITION DE DOSSIERS DE CONSULTATION

Le consultant aura à produire les pièces suivantes :

- ✓ Une offre technique répondant aux objectifs et exigences du présent appel d'offre et comprenant une note de compréhension du mandat qui est attendu du prestataire
- ✓ Un planning de réalisation
- ✓ Présentation du prestataire
- ✓ Un dossier avec un minimum de 3 réalisations de plateformes électroniques comparables
- ✓ Une offre financière formulée en FCFA et en euros, hors taxes et toutes taxes comprises

2. ÉVALUATION DES OFFRES

Une commission sera mise en place par SOS SAHEL, l'UICN et le hub de la Grande Muraille Verte pour procéder à l'évaluation des offres sur la base des critères suivants :

▪ Expérience du prestataire sur des marchés similaires	=	25 points
▪ Qualité de l'offre technique et respect des spécifications de la plateforme	=	40 points
▪ Planning d'exécution	=	25 points
▪ Autres éléments justifiant la qualité de l'offre (valeur ajouté)	=	10 points
<hr/>		
Total	=	100 points

Seules les offres techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 60 points verront leur offre financière examinée.

VIII. ÉTAPES ET DURÉE DE LA MISSION

Signature du contrat	25 avril 2019
Rédaction des spécifications de la plateforme	30 avril 2019
Soumission d'une maquette du site Web et des outils mobiles	15 mai 2019
Remise d'un site de démonstration et outils	10 juin 2019
Mise en ligne du site Web et des outils mobiles	20 juillet 2019

IX. DÉPÔT DES OFFRES

Les offres techniques et financières seront remises sous format électronique (PDF) au plus tard le 12 avril 2019 à Ibrahima Fall ibrahima.fall@sossahel.org, copie à contact@sossahel.org. Votre message précisera "Offre Plateforme des acteurs de la GMV_Nom du soumissionnaire".

PLATEFORME REGIONALE DE DIALOGUE ENTRE ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE CONTRIBUANT À LA MISE EN ŒUVRE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE

La plateforme est un outil au service de tous les acteurs travaillant aux objectifs de la Grande Muraille Verte. C'est une co-construction des acteurs non étatiques qui s'y investissent.

La plateforme combine un ensemble d'outils web et de téléphonie mobile interactifs permettant de :

- donner de la visibilité aux acteurs de terrain, et montrer l'importance de leur action
- créer des liens entre les acteurs de terrain, entre le terrain et les institutions pour :
 - o savoir qui est où, qui fait quoi, où, comment, combien
 - o mieux coordonner les acteurs et jouer les synergies
- offrir plus de mécanismes d'échange d'information, de concertation, de dialogue, une meilleure organisation entre les acteurs de la société civile
- faciliter l'accès à l'information publique, aux documents de référence à tous les niveaux du régional au local (politiques, stratégies, plans de développement, PCD, PRD) pour agir sur des bases fiables
- garder la mémoire de ce qui a été fait pour apprendre du passé et mieux anticiper.

Les acteurs visibles sur la plateforme sont sélectionnés sur la base de la pertinence de leurs contributions à la Grande Muraille Verte. La sélection est collégiale et coordonnée avec les agences de la Grande Muraille Verte.

La plateforme est consultable par tous les acteurs en accès libre, en anglais et en français. Certains espaces seront ouverts au dialogue entre les acteurs intégrant la plateforme, avec une authentification minimum. Des utilisateurs pourront l'alimenter en contenu sur la base d'une authentification plus poussée.

L'animation de la plateforme est assurée dans chaque pays par un ou plusieurs points focaux bénévoles, cooptés au sein des organisations qui le souhaitent. L'équipe régionale de SOS SAHEL basée à Dakar assurera la coordination régionale et les mises à jour des outils.

La plateforme s'organise autour des catégories suivantes à partir desquelles s'effectuent les recherches.

Les pays de la Grande Muraille Verte en Afrique de l'Ouest, en Afrique Centrale et en Afrique de l'Est. L'accès aux informations sur les acteurs se fera à partir d'une carte régionale.

Les thématiques sur lesquelles travaillent les acteurs en appui à la Grande Muraille Verte :

1. Amélioration des conditions sociales des populations (services sociaux, éducation, nutrition)
2. Amélioration des conditions de production (agriculture, économie rurale, emploi, énergie, foncier, infrastructures)
3. Adaptation et atténuation du changement climatique
4. Conservation des écosystèmes et gestion des ressources naturelles
5. Gouvernance, développement local et communautaire
6. Mobilisation des ressources financières

Les catégories d'organisations : Associations, Groupements de producteurs et faitières, ONG nationales et internationales, Réseaux, Collectivités locales, entreprises du secteur privé ayant chacune une contribution particulière. Chaque organisation présente ses zones et ses thématiques d'intervention, ses contributions en termes de volume financier engagé, de nombre de bénéficiaires par type, de résultats sur les terres et les ressources naturelles (forêts, zones humides), ses partenaires techniques et financiers.

Ressources / Nouvelles et événements : les organisations pourront publier leurs ressources et annoncer les événements relatifs à la GMV. La plateforme crée des liens avec les sites des acteurs.

L'année : Les informations sont actualisées chaque année de façon à mesurer les évolutions

DECLARATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE SUR L'INITIATIVE AFRICAINE GRANDE MURAILLE VERTE POUR LE SAHARA ET LE SAHEL (GMVSS)

Les 16, 17 et 18 Octobre 2012, sous l'égide du Réseau Sahel Désertification (RéSaD), le Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales au Burkina Faso (SPONG) a organisé à Ouagadougou un atelier régional, premier du genre, sur le thème : *"Société civile et Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel : s'approprier l'initiative et mobiliser l'opinion pour lutter contre la faim et la pauvreté"*. L'atelier a regroupé une cinquantaine de représentants des Organisations de la Société Civile d'Algérie, de Mauritanie, du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso, du Niger du Tchad, du Cameroun, de France et de Belgique.

Les participants estiment que l'initiative de la Grande muraille Verte pour le Sahara et le Sahel constitue une formidable opportunité pour l'Afrique d'engager un véritable plan à moyen et long terme de développement des zones arides du sahel et du pourtour saharien.

Après un examen détaillé de l'historique et du contexte de l'initiative de la Grande Muraille Verte, les participants ont pris bonne note du soutien politique des Chefs d'Etat et de Gouvernement africains et des partenaires au développement à cet ambitieux projet. Les participants estiment que la portée et

les défis de cette initiative nécessitent le soutien du continent entier sous le leadership, l'autorité et les ressources de l'Union Africaine, ainsi que des ressources additionnelles de partenaires au développement. La Société Civile souhaite que l'Union Africaine fasse preuve de diligence et d'efficacité et qu'elle introduise une obligation de résultat pour les Etats.

Au regard des efforts déployés pour élaborer une Stratégie Régionale Harmonisée de mise en œuvre et au regard des autres cadres du développement et des accords multilatéraux sur l'environnement existants, les participants appellent à une accélération du processus et à placer cette initiative au plus haut niveau de priorité nationale des pays concernés en synergie et complémentarité avec les programmes existants. Par ailleurs, les participants invitent l'Union Africaine à ouvrir le tracé de la Grande muraille verte au pays soudano-sahéliens et à ceux du pourtour saharien qui en feraient la demande.

Faisant le constat, après sept années d'existence du concept, d'interprétations confuses voire d'une méconnaissance ou de réserves sur cette initiative autant de la part des services que des acteurs du développement et du grand public, les participants appellent à une communication plus significative sur la muraille verte qui ne se limite pas à une restauration de l'environnement et des écosystèmes mais qui comprendra aussi des actions de développement des territoires et d'amélioration des conditions de vie des populations concernées sur le plan social et économique.

Si la société civile et les collectivités locales ont été insuffisamment associées jusqu'à ce stade, les participants rappellent que ces structures représentent des acteurs clés incontournables et disposent de valeurs ajoutées pour la conception, la mise en œuvre le suivi et l'évaluation de l'initiative. Leur participation pleine et entière via les collectifs existants à toutes les phases du projet doit être effective dans chacun des pays sans attendre.

Les participants ont analysé également le niveau et la pertinence de l'implication et de la participation de la société civile. Il est apparu la nécessité pour elle de consolider la forme et la structuration de sa participation, y compris en termes de rôle, de principes directeurs et de contenu pour améliorer sa contribution aux divers niveaux local, national, sous-régional et continental.

L'initiative Grande muraille verte est à la fois un projet local, et fédérateur. Il constitue une occasion unique de traiter de questions majeures pour le devenir des populations de la zone sahel et saharienne : accès aux services de base (eau, santé, éducation), sécurité alimentaire, augmentation et diversification des revenus, sécurité civile et espace de paix.

La société civile est prête à prendre toute sa place dans ce programme majeur.

Ouagadougou le 18 Octobre 2012
Les participants des OSC



RECOMMANDATIONS DU FORUM DE LA GRANDE MURAILLE VERTE ET DE LA SOCIETE CIVILE

Le Forum de la Grande Muraille Verte et de la Société Civile a eu lieu du 24 au 26 Juillet 2018 à Ouagadougou, Burkina Faso sur le thème « Accélérer la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte : Quelles rôles pour la société civile ? » Près de 100 participants de diverses organisations ont pris part à ce Forum représentant les Etats mettant en l'œuvre la GMV, les organisations de la société internationales et nationales, les organisations communautaires, les collectivités locales, les partenaires au développement, etc. Les différents débats ont permis de s'accorder sur un certain nombre d'éléments devant accélérer la réduction des écarts dans la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte, relier les acteurs et les secteurs pour renforcer la synergie et le changement d'échelle.

Les travaux du Forum ont été précédés par une cérémonie d'ouverture présidée par Monsieur le Conseiller technique du Ministre de l'Environnement, de l'économie verte et du Changement Climatique du Burkina Faso. Au présidium de la cérémonie d'ouverture étaient également présents Monsieur le Coordonnateur de AU-SAFGRAD représentant Mme la Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture de la Commission de l'UA, Monsieur le Directeur régional de l'UICN/PACO, Monsieur le Représentant du Secrétariat permanent des ONG (SPONG), Monsieur le Coordinateur National de l'Initiative Grande Muraille Verte du Burkina Faso. Etaient également présents au Forum, Messieurs les Coordinateurs de l'Initiative Grande Muraille Verte du Sénégal, du Niger, de Djibouti et de la Mauritanie, Madame la représentante du Coordinateur de l'Initiative Grande Muraille Verte du Nigeria, Messieurs les représentants des Coordinateurs de l'Initiative Grande Muraille Verte du Mali et du Tchad. Le message fort pour ouvrir les travaux était de rappeler que le Forum GMV et Société civile doit être un dialogue débarrassé de méfiance, de suffisance et de préjugés.

Ainsi, durant les trois jours de travaux, les différents acteurs ont mis un accent sur la nécessité pour eux de promouvoir et de s'approprier le concept de la Grande Muraille Verte. D'où la nécessité de revenir sur ce qu'elle est véritablement.

- La GMV est avant tout **un Programme intersectoriel et intégré** prenant en compte les réalités socioéconomiques et écologiques des zones arides et semi-arides d'Afrique.
- La lutte contre la désertification est **un enjeu de développement majeur** dont la réalisation sera l'œuvre d'une action collective ou ne le sera pas.
- La GMV va au-delà des aspects **résilience/humanitaire** pour embrasser le développement intégré des communautés.





- La GMV **n'est pas et n'a jamais été une ligne d'arbres** allant de Dakar à Djibouti, même si elle accorde une place importante aux questions de restauration des écosystèmes, de reforestation et d'afforestation. Il s'agit surtout d'une **métaphore exprimant un ensemble d'activités visant à renforcer les capacités de résilience/développement** des personnes et des écosystèmes et à mettre en place une mosaïque de Hub ruraux de développement qui permettent aux hommes, aux femmes et aux jeunes des zones arides de vivre décemment chez eux, sans conflits pour l'accès et le contrôle des ressources et sans migrations forcées et/ou écologiques.
- La Grande Muraille Verte est un programme qui permet de fédérer et de renforcer les synergies dans la mise en œuvre des 3 Conventions de Rio (Désertification, Changement Climatique et diversité biologique) et de développer des actions permettant d'étendre aux zones arides, les efforts des gouvernements pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable et des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine: « l'Afrique que nous voulons ». En cela, elle interpelle fortement la communauté des OSC qui doit travailler à **établir des passerelles entre l'IGMV et ces objectifs régionaux et globaux de développement durable.**

Conclusions des travaux

Après s'être mis d'accord sur la nature de l'Initiative de la Grande Muraille Verte, différents aspects ont été mis en exergue pour faciliter une collaboration symbiotique entre la société civile internationale et nationale, les structures étatiques, les collectivités locales, les organisations communautaires, etc. Parmi ces aspects, on notera essentiellement : (i) la coordination et la synergie des acteurs, (ii) la communication et la gestion des connaissances, (iii) le suivi-évaluation, (iv) la mobilisation des ressources, (v) la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.

Coordination et synergie des acteurs

La coordination effective a été identifiée comme l'un des aspects à prendre en compte pour favoriser une meilleure implication de la société civile. A cet effet, diverses recommandations ont été faites :

- Les différents acteurs doivent travailler à l'implication effective de la société civile, y compris les groupes de femmes, de jeunes, de pastoralistes, etc. dans la mise en œuvre de l'IGMVSS
- Développer une synergie axée sur l'intérêt des communautés et non sur des bases pécuniaires.





- Encourager et faciliter le rapprochement entre les structures nationales de coordination de la GMV et les OSC.
- Mettre sur pied des mécanismes capables de faciliter la descente et la remontée des informations.
- Les différents acteurs de la société civile doivent aligner leurs interventions sur le cadre de résultats de la GMV et les différents plans d'action nationaux.
- Les agences nationales de la GMV devraient renforcer leur collaboration avec les collectivités locales et mettre sur pied un cadre de communication dynamique et inclusif qui informe de la vision correcte et des objectifs de la GMV.
- La société civile, à travers les organisations faitières, est encouragée à mobiliser les groupes au niveau national et renforcer les alliances nationales promues par les agences/coordinations nationales de la GMV.
- Mettre sur pied des mécanismes pour la capitalisation des expériences et des bonnes pratiques obtenues dans le cadre de la Grande Muraille Verte.
- **Définir des critères de labélisation** sur la base du Cadre de résultats de la GMV et les plans d'action nationaux.
- L'Etat et les OSC doivent encourager la mutualisation des ressources (financières ou humaines) pour faciliter la mise en œuvre des projets dans le cadre de la GMV.
- Les structures étatiques doivent assurer leur rôle régalien afin de tirer profit de la présence des OSC sur le terrain.
- Renforcer le partenariat opérationnel avec les OSC ayant fait leurs preuves dans le cadre de la mise en œuvre de la GMV.
- Prendre en considération les plateformes existantes pour éviter les compétitions entre les différents acteurs.
- Mettre l'Homme au centre de toutes les initiatives pour faciliter la collaboration/complémentarité entre les OSC et les structures gouvernementales dans la mise en œuvre de la GMV.





Communication et gestion des connaissances

Les participants sont également tombés d'accord sur la nécessité de renforcer les activités de communication entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de la GMV. La société civile, très impliquée dans les communautés, a un rôle central à jouer dans la promotion et l'appropriation des objectifs de l'Initiative par les populations. A cet effet, les recommandations suivantes ont été faites :

- Renforcer les efforts de communication pour permettre une **appropriation** par les populations et les différents acteurs du **concept** de Grande Muraille Verte.
- Prendre des mesures pour vulgariser la stratégie harmonisée et le Cadre de résultats.
- **Développer une communication axée** sur les résultats pour faciliter la mobilisation des ressources.
- **Encourager le rôle des ONG** dans le travail d'éducation environnementale au-delà de leurs activités de reboisement.
- Renforcer la communication et prendre en considération les communautés locales en traduisant les contenus en langues locales et en utilisant les supports innovants et adaptés à leur contexte.
- **Pour la plateforme de partage d'informations**, le Forum encourage la CUA et les autres acteurs à **faire de cette question une priorité** lors de la réunion de suivi de la mise en œuvre des recommandations de ce Forum qu'elle compte organiser dans les prochains mois.
- Afin de faciliter les discussions autour de cette plateforme, le Forum a invité la CUA à partager la note conceptuelle de la plateforme développée en 2013 et discutée lors du Comité de pilotage en 2014. Chaque institution intéressée par le projet de plateforme pourrait enrichir cette note conceptuelle des propositions qu'elle met sur la table de manière à faciliter la mise en place d'une plateforme unique.
- **Créer une mailing list des OSC et des participants au Forum** pour faciliter la collaboration entre les membres de la société civile soutenant la réalisation des objectifs de la GMV.





Suivi et évaluation de la mise en œuvre de l'Initiative

Les OSC sont des acteurs importants avec un rôle clé à jouer dans le suivi et évaluation de l'Initiative. Sur ce point, ce qui suit a été encouragé :

- Encourager l'appropriation du cadre des résultats et les plans d'action nationaux pour faciliter le travail de suivi et évaluation.
- Développer un modèle de rapportage qui prend en compte les spécificités de l'activité de la société civile dans le cadre de la mise de l'IGMV.
- Impliquer les OSC dans la prochaine révision de la Stratégie harmonisée et du Cadre de résultats en vue de son alignement sur le nouvel agenda de l'UNCCD.

Mobilisation des ressources

La mise en œuvre effective ne saurait voir le jour si les différentes parties prenantes n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour matérialiser le programme au sein des communautés. Les OSC et les autres acteurs, afin de contribuer à une mobilisation plus importante des ressources, ont été interpellés sur les points suivants :

- Encourager le développement des produits du terroir et leur labélisation.
- Explorer les opportunités de financement de la diaspora pour soutenir les activités de la GMV (mécénat pour les entreprises sociales).
- Mettre un accent sur la dimension socioéconomique de l'Initiative en explorant par exemple les niches d'emploi pour la jeunesse.
- Renforcer les efforts de mobilisation de ressources et explorer les possibilités de mobilisation des financements innovants, y compris le recours à l'expertise de la diaspora africaine et à leurs transferts monétaires et financiers.
- **Créer des guichets au niveau des fonds nationaux existant et particulièrement des fonds pour l'environnement**, pour financer les activités de la Grande Muraille Verte portées par les OSC au niveau national.
- Les partenaires financiers et techniques doivent davantage s'impliquer dans la mise en œuvre de l'Initiative.
- **Renforcer la capacité financière des communautés** à travers le développement des activités génératrices de revenus (cas des filières Balanites et Lait au Sénégal et en Mauritanie, de la filière dattes au Tchad et de la filière Gomme arabique au Tchad, Soudan, etc.).
- **Rendre inclusive la révision de la stratégie régionale harmonisée de mise en œuvre de l'IGMVSS et de son cadre de résultat**, afin que l'ensemble des acteurs puisse partager une vision et une stratégie commune et faciliter la mobilisation des ressources.





Coopération Sud-Sud et Nord-Sud

La coopération est l'un des principes fondamentaux de la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte comme le souligne sa Stratégie régionale harmonisée. La Société civile joue un rôle clé dans le cadre de la coopération et les participants ont convenu de la nécessité de renforcer la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.

- **Encourager l'implication des ONG** dans le renforcement de la coopération Sud-Sud et le développement de projets transfrontaliers.
- **Promouvoir le réseautage, les coalitions et les consortiums** tout en s'assurant que les principes de transparence, de redevabilité, de solidarité, de complémentarité, de bonne gouvernance et de leadership assumé prévalent dans la dynamique de coopération. De tels réseaux faciliteront la mobilisation des ressources et la mutualisation des efforts à l'image de ce qu'a pu faire le réseau des éleveurs de l'Afrique de l'Ouest qui, en l'espace d'une décennie ont permis la prise en compte effective de la problématique pastorale dans les politiques de développement.
- **Mettre en place un Roster des experts OSC** et voir comment utiliser cette expertise pour l'élaboration des projets bancables, des projets accessibles aux financements innovants (GCF, PPP, Diaspora, etc.) et faciliter l'opérationnalisation et la généralisation des « Pôles de Services ». **La Commission de l'UA est encouragée** à cet effet, à faire le point sur l'appel à manifestation d'intérêt qui avait été fait en 2016 pour mobiliser la société civile africaine pour la mise en œuvre de la GMV, et de **s'assurer que ce Roster des OSC est finalisé** dans les meilleurs délais, mis en ligne et utilisé par les acteurs pour la promotion de la coopération Sud-Sud, la coopération inter OSC et la coopération entre structures étatiques, secteur privé et OSC.
- **Les OSC doivent contribuer à la génération des connaissances et des évidences dans le cadre de la GMV**, y compris dans le domaine des connaissances traditionnelles.
- **Promouvoir la collaboration avec les collectivités locales et l'intercommunalité** et cela au-delà même des frontières nationales.
- **Promouvoir le principe de solidarité** pour renforcer la confiance au sein des réseaux.
- **Renforcer les capacités des OSC du Sud** pour faciliter la mobilisation des ressources.
- Développer aux différents niveaux des stratégies pour **l'implication de la société civile pastorale** dans la mise en œuvre de l'IGMVSS conformément aux conclusions et recommandations de la 4^{ème} session du Comité de Pilotage régionale de la GMV.

